

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du service versant : Ecole primaire de Cousances-les-Forges
 Date du versement : 21 février 1989
 Nombre d'articles : 12

Partie réservée aux Archives

N° de versement : 1364 W
 Date de prise en charge : 21 février 1989
 Métrage : 0,40 ml



Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
1	Registre matricule	du 1er octobre 1927 au 31 juillet 1931	I		
2	Idem	depuis le 1er octobre 1931 1944			
3	Registre de comptabilité de la Société de tir "La Sentinelle de Cousances"	15 avril 1913 - 15 avril 1915			1364 W
4	Registres d'appel journalier	Vers 1929 - 1940			
5	Listes annuelles d'inscription des élèves	Vers 1929 - vers 1936			



Indexation



1364 W

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 (2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives



Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
6	Notes de service	Vers 1934 - vers 1939			
7	Carnet minute de la Société de tir "La Sentinelle" (Siège social : Ecole des garçons, rue du Château, n° 1)				
7 bis	Réparation des dommages de guerre ; certificat de créance au nom de la Société ci-dessus				
8	Livrets de la Caisse Nationale de retraites pour la vieillesse sous la garantie de l'Etat (Direction Générale de la Caisse des dépôts et consignations)	Vers 1911 - vers 1947			1364 W
<u>OUVRAGES DE BIBLIOTHEQUE</u>					
9	E. Goumy, G. Gruet "Ce que doit savoir un fils d'agriculteur meusien". Verdun, 1925				1364 W



(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
10	"Département de la Meuse. Bibliothèque pédagogique de la circonscription de Bar-le-Duc. Catalogue". 1928.				
11	<p>A. Souché :</p> <p>"Morale ; instruction civique ; travail. Classe de sixième des cours complémentaires et des collèges modernes". F. Nathan, éditeur. Programmes de 1947.</p>				
	<p>Le bulletin de l'Instruction primaire de la Meuse a été coté dans la sous-série 41 Per</p>				



[Handwritten signature]

1364 W

[Handwritten signature]



Le chef du service versant

Le Directeur des Services d'Archives



[Handwritten signature] 1364 W

G. MAUDUECH
24 février 1989

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 (2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.